COMMUNE DE SAINT DIDIER LA FORET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres : 11 Afférents au conseil municipal: 11

En exercice: 11

Qui ont pris part à la délibération: 11

Convocation du 11 décembre 2010

L'an deux mil dix et le 17 décembre, le conseil municipal de la commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu

<u>Présents</u>: M. LAVEST Claude - Mme DESCHAMPS Martine - M DELORME Jacques - M. JACQUES Bernard - M. MOMIANT René - Mr DURIN Valéry - M. FAYARD Jean-Yves - Mme THOMAS Catherine - Mme LAPLACE Carine

<u>Absente excusée</u> : Mme SANCHEZ Sylvie pouvoir à Mme DESCHAMPS - M. BOUTONNET Jacques pouvoir à Mr FAYARD

Secrétaire de séance : Mme DESCHAMPS Martine

RCEA

La RCEA traverse le département de l'Allier d'Est en Ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquents en nombre

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2 x 2 voies de la RCEA

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint Didier la Forêt à l'unanimité de ses membres :

- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs
- Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme Le Maire

C. LAVEST

Rendu exécutoire après Dépôt en sous préfecture Le Le Maire C. LAVEST

SOUS-PREFECTURE DE VICHY DOCUMENT REÇU LE 2 9 DEC. 2010

VU POUR VALOIR RÉCÉPISSÉ